

L **Le mot du Maire**



En débutant une nouvelle décennie, nous sommes désormais bien ancrés au 21^e siècle. Lorsque j'étais enfant, on parlait de l'an

2000 et j'imaginai que le progrès apporterait une vie meilleure que celle de mes parents et de mes grands-parents. C'est sans doute un peu vrai, mais le monde qui nous entoure ne va pas bien, les tensions politiques, économiques, religieuses ne faiblissent pas. Le dérèglement climatique apporte de plus en plus fréquemment son lot de catastrophes ou de dommages importants aux environnements naturels et par voie de conséquence aux habitants de notre planète.

A quelques semaines de la fin de mon mandat de maire, je suis néanmoins confiant dans notre capacité à réagir et à agir, collectivement et individuellement, à l'amélioration de notre cadre de vie. C'est ce que nous demandent nos enfants et nos petits-enfants. Chacun à notre place, commune ou habitant, sommes de plus en plus vigilants au tri de nos déchets, à la qualité des produits que nous consommons, à la lutte contre le gaspillage... Il y a encore beaucoup à faire mais je pense que nous sommes sur la bonne voie et ainsi nous contribuerons, tous ensemble, à conserver dans notre village, une qualité de vie que bon nombre d'entre vous apprécient.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dates à retenir

7 février 2020
Date limite d'inscription sur les listes électorales

15 et 22 mars 2020
Élections municipales 1^{er} et 2^e tours

CARTE ÉLECTORALE

Le 15 mars, vous irez voter pour désigner le prochain Conseil Municipal. La seule chose que nous savons, c'est que ce sera une femme qui deviendra maire de Saint-Hélen, une première dans l'histoire de la commune et je me réjouis de cette alternance. Pour ma part, le résultat des urnes décidera si je garde ou non une petite place au Conseil Municipal. Mais quoiqu'il en soit, je continuerai à m'investir pour ma commune, en particulier avec l'organisation des Esclaffades. Il est encore temps pour moi de vous souhaiter une très belle année, emplie de petits et de grands bonheurs.

Calendrier des Festivités - 1^{er} Semestre 2020

■ Dimanche 2 février Puces couturières - Amicale Laïque	■ Samedi 28 mars Théâtre - Les Coët'Lutins	■ Dimanche 17 mai Pêcherie - Amicale Laïque
■ Samedi 8 février Poulet Basquaise - APEL Ecole St Yves	■ Dimanche 5 avril Vide-grenier - APEL Ecole St Yves	■ Dimanche 17 mai Fest'Yves - Ecole St Yves
■ Mercredi 19 février Repas - Club de l'Amitié	■ Dimanche 5 avril Pêcherie - les pêcheurs des Quintaines	■ Dimanche 7 juin Pêcherie - les pêcheurs des Quintaines
■ Samedi 7 mars Ouverture de l'étang - les pêcheurs des Quintaines	■ Dimanche 3 mai Pêcherie - Société de Chasse	■ Dimanche 14 juin Fête école publique - Parents d'élèves
■ Samedi 7 mars Repas - Société de Chasse	■ Samedi 16 mai Poule au Riz - Club de l'Amitié	■ Samedi 27-Dimanche 28 juin Les Esclaffades - Amicale Laïque

État Civil

Récapitulatif 2019

Naissances

Tiago HAMON	3 janvier
Liam DOUBABIN	13 janvier
Romane CHENU	8 février
Théa AVRIL	16 février
Ruben DESLIS	24 mars
Noah GIMONNET	25 mars
Maxence LEMÉE	8 juin
Jorys LEPÈRE	18 juin
Louise RIVIÈRE	20 juillet
Béryl NICOLAS GOFFETTE	14 août
Ninon LIAGRE	24 septembre
Raphaël LE MIGNOT COLAS	4 octobre
Aëla FÉVRIER	17 octobre
Marceau HAMELIN	30 octobre
Axelle DUMOULIN	31 octobre
Gabin TROIVILLE	6 novembre
Hugo DERRIEN	9 novembre
Konor MARTIN BÉZIEL	11 décembre
Rose MOREL	15 décembre

Mariages

Fabien JOLIVET et Katie BASTIEN	18 mai
Pierrick FROMONTEIL et Jennifer LEGOUT	8 juin
Jean-Paul DELACHIENNE et Séverine RAUX	20 juillet
Stéphane LE GUILLOU et Audrey FALLOT	10 août
Renaud MARTINIAULT et Ludivine VATIN	10 août
Nicolas ANDRE et Géraldine ROGER	17 août
Antoine HATTAIS et Clothilde DESCHAMPS	21 septembre
Carole TROIVILLE et Séverine GOUY	18 octobre

Décès

Eugène CHOUIN	10 janvier
Martine LAVOLLÉ épouse TESNIÈRE	12 mars
Luise PINSARD veuve COCHERIL	17 avril
Adrienne DUVAL veuve EGAULT	12 septembre

19 naissances • 8 mariages • 4 décès

Numéros Utiles

Mairie : 02 96 83 21 55
Site de la commune : www.saint-helen.fr
École Émilie et Germaine Tillion :
02 96 83 26 78
École St Yves : 02 96 88 29 60
Dinan Agglomération : 02 96 87 14 14
SAMU - Urgences médicales : 15
Pompiers : 18 / 112 (depuis un portable)
Police secours : 17
Centre anti-poison : 02 96 59 22 22
Alam 22 (maltraitance personnes âgées) :
02 96 33 11 11
SOS enfance maltraitée : 119
Violences conjugales : 3919

RAMASSAGE DES SACS JAUNES

Semaine impaire
(le mardi toutes les deux semaines)

Il vous est rappelé de ne pas déposer les sacs jaunes trop tôt ou de les laisser au bord des routes jusqu'au prochain passage et ceci dans un souci d'esthétique, d'émanation d'odeurs, tentation pour les animaux...

Il en est de même pour les poubelles (conteneurs verts) qui doivent être rentrées après le passage du camion.

FERRAILLES

Prochaines dates de ramassage :
le mardi
7 avril 2020

Nous vous rappelons que seuls les ferrailles et gros électroménagers sont collectés !

RÉGLEMENTATION DU BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Dans les Côtes d'Armor, il est interdit toute l'année, l'incinération des déchets verts par les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts et de paysage (sauf les exploitants agricoles sous certaines conditions avec demande d'autorisation).

La loi en vigueur du Grenelle de l'environnement stipule que le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de propagation d'incendie. En plus, il est la source d'émission importante de substances polluantes.

Les infractions sont passibles de sanctions prévues aux dispositions des codes pénal et forestier.

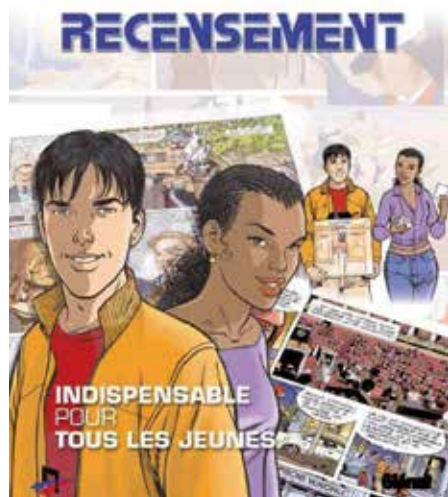
Pour vos déchets verts pensez au dépôt en déchetterie, au paillage et au compostage !



Ramasser, c'est respecter

Recensement Militaire

Le recensement est obligatoire ; il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} suivant. Se présenter en mairie avec le livret de famille.



Opération Argent de Poche

La prochaine session de l'opération Argent de Poche sera communiquée ultérieurement.



HEURES D'OUVERTURE

Déchetterie de Conillé

02.96.88.23.22

Ouverture

lundi - mardi - vendredi - samedi

Horaires

8h45 - 12h30 et 14h00 - 17h45

Carte d'Identité et Passeport

Vous pouvez effectuer les démarches dans les mairies de Dinan, Broons, Beaussais-sur-Mer, Plancoët...

Pour la mairie de Dinan, les demandes sont traitées sur rendez-vous au 02.96.39.22.43. Les imprimés peuvent être retirés en mairie mais il est recommandé aux usagers d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site officiel de l'ANTS : <https://ants.gouv.fr>



Pièces à fournir :

- Photo d'identité
- Pièce d'identité (carte d'identité ou passeport et sa photocopie ou carte vitale, permis de conduire...)
- Justificatif de domicile : original de moins de 3 mois (facture EDF, eau...)
- Acte de naissance : copie intégrale de moins de 3 mois
- Déclaration de perte ou de vol + 25 € en timbres fiscaux s'il s'agit de la carte d'identité

- Pour les mineurs, en cas de séparation ou divorce, jugement original précisant l'autorité parentale et la résidence de l'enfant

- Pour les passeports, timbres fiscaux commercialisés en bureau de tabac ou dématérialisés sur <https://timbres.impots.gouv.fr>

Adulte : 86 € - Mineurs de 15 à 18 ans : 42 € - Moins de 15 ans : 17 €

CHIENS ERRANTS

Comme tout animal, le chien peut, par son comportement, causer des dommages à autrui. En conséquence, il requiert une certaine attention de son maître ou de toute personne chargée de sa surveillance. Bien sûr, on peut penser que tout le monde sera d'accord avec cette affirmation... sauf que certains propriétaires ont du mal à se l'appliquer à eux-mêmes !

Il convient donc de rappeler qu'un animal est considéré être en état de divagation dès lors qu'il se trouve hors de la propriété de son maître, et hors de sa surveillance, et de son contrôle.

Nous appelons donc les propriétaires de chiens à faire preuve de la plus grande vigilance pour éviter que ceux-ci ne s'échappent et divaguent dans la commune.

En effet, même si ces animaux ne sont pas agressifs ou dangereux, ils peuvent par leur seule présence sans surveillance, inquiéter des enfants, des personnes âgées, des joggeurs ou des cyclistes qui se promènent.

Nous comptons sur votre civisme et votre responsabilité.



Collecte des Déchets

Rappel !, le tri sélectif des déchets (sacs jaunes) s'étend désormais aux "petits" aluminium, capsules de lait et de yaourts, barquettes, capsules de café...,

des déchets particulièrement polluants. Pensez-y dans vos prochains tris.



TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

Nous vous rappelons l'arrêté préfectoral du 27 février 1990 réglementant les bruits de voisinage. Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

URBANISME - Récapitulatif 2019

Permis de construire accordés

Romain EXBOURSE	4 Imp. Honoré Balzac	Maison individuelle
Jean-Michel JOURDAN	Bellevue	Extension-Rénovation
Daniel MÉNAGE	La Feuillée	Maison individuelle
SAS METHA SERVIN	La Guerche	Unité de méthanisation
Maxime CRUPAUX	La Fontaine Barre	Maison individuelle
Emmanuel GIRAUDEAU	3 Lot. Du Manoir	Maison individuelle
Florian CHOANIER	7 La Croix du Frêne	Extension maison
Stanislas BIDON	Le Mézeray	Maison individuelle
Pierre SAUVEGRAIN	39 Rue du Tertre	Abri de jardin + carport
Eric MALCAVET	6 Imp. Stendhal	Maison individuelle
Pascale ROULLÉ	4 La Feuillée	Garage

Déclarations préalables accordées

Sophie LE BORGNE	Le Plessis Gestil	Création et agrandissement vélux
Pascal LEMARCHAND	5 Lot. Les Elians	Régularisation abri de jardin
Steven THEBAULT	11 Ham. de la Ganterie	Toiture + vélux + clôture
Alain BRIOT	La Fontaine Barre	Division de terrain
Guillaume VINCHON	10bis Ham. de la Ganterie	Clôture
Vincent DELABAYE	8 Lot. Le Verger	Clôture
Céline MARTIN	3 Rue du Clos de l'Épine	Clôture
Catherine MÉVEL	Le Bois Picot	Rénovation
Christophe COSTARD	La Ville Orié	Abri de jardin
Dominique GUÉRY	La Ville es Boues	Clôture
Béatrice VALLÉE	4 Imp. Gustave Flaubert	Clôture
Romain EXBOURSE	4 Imp. Honoré Balzac	Clôture
Yoann BEAUDOUIN	5 Imp. Gustave Flaubert	Clôture
Raphaël LESAGE	Les Fouasses	Vélux
Dany BOISIVON	40 Rue du Tertre	Muret
SCI La Villais	La Villais	Ouvertures
Thérèse BODIN	Le Gué	Clôture
Pascale ROULLÉ	4 La Feuillée	Clôture
Anne-Sophie LAPLANCHE	Le Mézeray	Carport + abri de jardin + clôture
Roger MOREAU	Coëtquen	Abattage arbres
Colin EDGE	La Gouhardière	Vélux
Tony LEJARD	Le Mézerais	Portail
Bastien LONCLE	2 Imp. Jules Verne	Préau
Derek CROMPTON	1 Rue du Clos de l'Épine	Pergola
Bruno DUBUS	17 Rue du Clos de l'Épine	Vélux
Tiphaine MARTIN	Le Petit Aulnay	Vélux
Erwan JAFFRÉS	La Ménaudière	Ouvertures
Sylvain GLORY	Rue du Clos de l'Épine	Clôture
Yvan MATHIEU	37 Ham. De La Ganterie	Terrasse sur pilotis
Alain PINARD	Les Touches	Clôture
Bruno LE GAL	Le Gage	Extension maison

Urbanisme

Besoin d'un conseil sur votre projet ?

Le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) est à votre disposition, sur rendez-vous, pour étudier votre projet en amont de son instruction.

Il s'agit d'un organisme départemental d'information, de conseil, ouvert à tous.

Il apporte une aide gratuite aux particuliers qui désirent construire ou faire construire, transformer ou aménager, un bâtiment (habitation, local professionnel, annexe...). La permanence de l'architecte conseil du CAUE se tient, le jeudi, au Siège de Dinan Agglomération. Contact et RDV : 02 96 87 14 14



**Du Lundi 17 février
au Vendredi 28 février**

Ouverture sur le site de Pleudihen-sur-Rance

Dossier d'inscription et fiches de présence sont à retirer à la mairie
ou à télécharger sur le site

Dernier délai d'inscription : 8 février 2020

Pour tous renseignements

■ **Mairie de Pleudihen**

José ESCANEZ au 02.96.83.20.20 –
06.68.19.26.42
pleudihen.jeunesse@orange.fr

■ **Mairie de Saint Hélien :**

02.96.83.21.55
mairie.st.helen@wanadoo.fr
Modalités et programmes sur le site :
www.saint-helen.fr

■ **Mairie de La-Vicomté-sur-Rance :**

02.96.83.21.41

Accueil de Loisirs St Hélien - Pleudihen - La Vicomté

Les Mercredis

Depuis la dernière rentrée scolaire, les 3 communes se sont regroupées pour mutualiser l'accueil des enfants.

Les activités variées (grands jeux, sorties, sports, activités ludiques et de création...) se déroulent à Pleudihen.

Les parents peuvent emmener leurs enfants directement à Pleudihen ou utiliser la garderie et la navette mise en place gratuitement (se renseigner en mairie).

En moyenne, 50 enfants (dont 14 de St Hélien) ont fréquenté l'accueil de loisirs.



Vacances d'Automne

Désormais l'accueil de loisirs intercommunal fonctionne sur les petites vacances scolaires (hors vacances de Noël). Cette période de la Toussaint s'est déroulée à Saint-Hélien. A noter en plus des activités habituelles, un après-midi de jeux partagé avec le Club de l'Amitié. 128 enfants ont été accueillis dont 28 de la commune.

Évasion Héliénaise

Le Président et tous les membres de l'Évasion Héliénaise vous présentent leurs Meilleurs Vœux 2020 !



L'année 2019 a permis au club de découvrir la Baie de Morlaix lors du week end de la pentecôte, elle nous a également permis de réaliser notre 4ème Endurance tout terrain qui a connu un succès très ensoleillé.

Cette année 2020 nous emmènera vers Clisson au Sud de la Loire. Lors de nos balades du dimanche nous sillonnerons nos routes de campagne.

Plus tôt dans l'année, le 25 janvier a été organisée comme chaque année la Soirée BOURGUIGNON à la salle des fêtes.



Venez nous rejoindre....

Amicale Laïque

Esclaffades 2020

La 18^e édition des Esclaffades se déroulera les 27 et 28 juin. Un festival pour passer un week-end de rires, de petits et grands bonheurs à partager en famille avec une programmation renouvelée, des artistes de grand talent venant des 4 coins de la France et pour certains de l'étranger. Pour attiser votre curiosité, nous vous dévoilons en exclusivité quelques spectacles de la programmation !



LES VEDETTE - Cie Une de Plus
Bal populaire débridé



MICHEL ET YVETTE
Humour au coin des lèvres

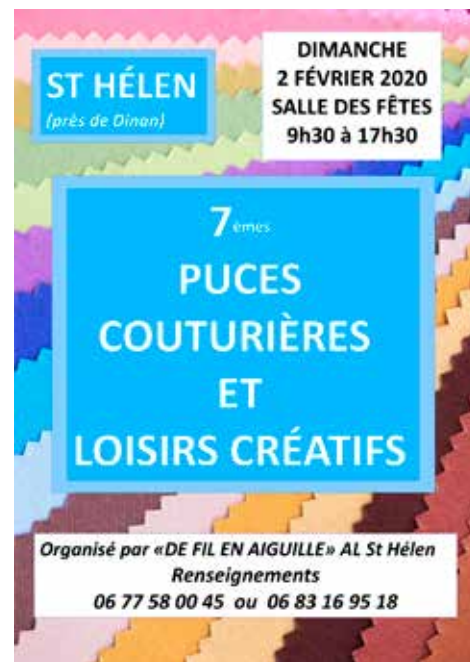


RONDINOX - Cie Mister Alambic
Vous sentirez la différence !



GROMIC - THE MAGOMIC SHOW
Cie Visual Comedy - La tendresse du rire

Les Puces Couturières et des Loisirs Créatifs



Vide-grenier de la couture, du tricot et des loisirs créatifs, les Puces Couturières sont devenues au bout de 7 ans un rendez-vous incontournable. Vous trouverez toutes sortes de matériels sur le thème des travaux d'aiguilles proposés par des amateurs et des professionnels.

Les Coët'Lutins

Fin d'année bien remplie pour les p'tits lutins. Le jeudi 3 décembre, spectacle de marionnettes, présenté par deux assistantes maternelles, annonçant la venue du petit bonhomme au chapeau pointu.



Les vendredis 29 novembre et 6 décembre "ateliers éveil à la motricité" avec un éducateur sportif. Les enfants



ont expérimenté le mouvement sans consigne et pris plaisir à jouer, bouger, entraîner leur équilibre et réaliser les parcours proposés.

Chacun a ainsi pu développer son autonomie et sa confiance en lui pour s'autoriser à faire seul, accompagné par la parole bienveillante de son assistante maternelle. Ils attendent avec impatience les prochaines



séances, prévues au printemps. Le vendredi 20 décembre, quelle surprise !!! le Père Noël a arrêté son traîneau devant la Maison des Lutins. Un moment impressionnant pour les plus petits vite oublié grâce aux surprises découvertes dans sa hotte : chocolats pour chaque enfant et des jeux qui tout de suite ont été étrennés. À noter pour tous ceux qui veulent passer un agréable moment, le samedi 28 mars 2020 sera le nouveau rendez-vous pour la soirée théâtre organisée par l'association. On vous accueillera avec une nouvelle comédie "Dépêche toi bibiche on va râter l'avion". Dans l'attente d'attacher vos ceintures réservez bien la date sur votre agenda.

École Saint-Yves

Temps de l'Avent

Tous les lundis, pendant le temps de l'Avent, les élèves des 4 classes se sont réunis pour partager un temps de réflexion autour de Noël. Une belle occasion de vivre des moments ensemble et de réfléchir sur le sens de la fête de Noël à partir de contes.

Cinéma

Mardi 17 décembre, tous les élèves de l'école ont eu la chance de se rendre au cinéma Vers le large de Dinan. Les CM1 CM2 ont découvert le film «Donne-moi des ailes» de Nicolas Vanier, sensibilisation à la préservation des espèces et au respect de l'environnement. Les GS CP CE1 ont découvert le dessin animé "Abominable", histoire d'une rencontre touchante autour de la différence. Les TPS PS MS ont découvert "Pat et Mat en hiver", film d'animation qui permet d'aborder les saisons.

APEL

Le jeudi 19 décembre dernier, les élèves de l'école Saint Yves ont accueilli leurs familles dans la salle polyvalente afin de célébrer l'arrivée de Noël en chansons. Un goûter organisé par l'APEL a ensuite été servi.

L'occasion de remercier l'équipe enseignante ainsi que les bénévoles de l'association de leur implication en cette fin d'année.



Surprise

Grâce à la famille d'un élève de MS, nous avons eu une jolie surprise le vendredi matin 20 décembre. En effet, les animateurs de la radio Hit West, accompagnés d'un pâtissier de Dinan et d'un magicien sont venus à l'école pour l'animation, "Le réveil avec Hit West".

Les animateurs ont offert des bonnets de père Noël aux enfants et des boîtes de crayons de couleur. Nous avons eu ensuite des tours de magie assez «bluffants» et nous avons pu déguster des pâtisseries confectionnées pour l'occasion. Un moment festif à la veille des vacances !



Festivités de Noël

Jeudi 19 décembre, les parents d'élèves ont été invités au goûter de Noël des enfants. Chaque classe a présenté un chant ou une poésie autour de Noël avant de partager quelques douceurs aux senteurs de Noël !



Vendredi 20 décembre, visite du Père Noël dans chaque classe. Il est venu les bras chargés de cadeaux : des jeux éducatifs, des livres, des puzzles pour les classes et des petits sachets en tissu cousus par les petites mains de l'APEL pour les enfants.



Spectacle des 3 Chardons

Le mardi 6 janvier, les élèves de maternelle et CP de l'école ont assisté au spectacle "Lucine et Malo" proposé par la compagnie des "3 Chardons". Ce spectacle, plein de poésie, est une porte d'entrée pour sensibiliser les enfants à la pollution de l'eau et la destruction du milieu aquatique et de ses environs. Les enfants ont été émerveillés par cette très belle fable écologique.

Chœur d'écoles

Les élèves de CM1 CM2 préparent des chants et assisteront fin janvier aux premières répétitions pour préparer le concert "Chœur d'écoles" du mois de juin au théâtre des Jacobins à Dinan. Ce chœur sera composé d'élèves de l'école Saint-Yves et d'élèves des écoles du secteur. Une soirée riche en émotions !

Projet éco citoyen

Dans le prolongement de ce spectacle, les élèves de CP CE1 vont travailler sur la pollution et les déchets. L'idée est de remettre en place le tri de déchets à l'école, le composteur et de présenter leur travail aux autres classes ainsi qu'aux parents d'élèves.

Incorruptibles 2020

Nos jeunes lecteurs participent au Prix des Incorruptibles. Les lectures sélectionnées par cette association sont en cours.

En participant à ce projet les élèves se forgent une opinion personnelle sur chacun des livres et voteront en fin d'année pour leur livre préféré ! Vote à l'échelle nationale. Un bel acte citoyen et démocratique !

Quelques rendez-vous à noter !

Samedi 8 février :

soirée poulet basquaise

Samedi 4 avril :

portes ouvertes de l'école

Dimanche 17 Mai :

Fest'Yves

(repas cochon grillé et kermesse de l'école avec spectacle des enfants)

École Publique Émilie et Germaine Tillion

À l'école Emilie et Germaine Tillion la fin de l'année 2019 a été célébrée par la fête de Noël, le vendredi 13 décembre. A cette occasion, les élèves des 5 classes ont présenté un spectacle musical de Gumboots à leurs familles.

Le Gumboots était un moyen de communication non verbal dans les mines d'or d'Afrique du Sud, car les travailleurs noirs exploités ne pouvaient pas parler. Ils tapaient sur des objets qui étaient à porter de mains : des chaînes, des bottes, la surface de l'eau et le sol, pour effectuer ces communications.



Chaque groupe classe a présenté une chorégraphie originale avec les percussions corporelles et les chants appris en classe.

Les enfants ont particulièrement apprécié de découvrir sur scène les prestations de leurs camarades qui faisaient écho à leur propre travail de création.

À l'issue du spectacle, toutes les classes de la petite section au CM2, se sont retrouvés pour chanter à l'unisson un chant zoulou "Somagwasa".

Ce spectacle était l'aboutissement d'un projet "musique" mené avec le Kiosque de Dinan, durant 10 semaines, Bruyère Jouffe, intervenante musicale nous a accompagnés pour l'élaboration de ce projet.

Après le spectacle, la soirée s'est prolongée avec le marché de Noël et la vente de gâteaux et crêpes ainsi que la buvette organisée par les parents d'élèves.

Le Père Noël à l'école

Le vendredi 21 décembre 2019 nous avons eu la visite du Père-Noël dans l'école.



Il a apporté des cadeaux dans chaque classe pour la plus grande joie des élèves. Les jouets et jeux ont été offerts par l'Amicale Laïque.



Vie des classes :

Frédéric Bouyer, éducateur sportif de Dinan Communauté, intervient auprès des élèves des classes élémentaires tous les mardis après-midis.



Cette année les enseignants ont décidé de mettre la course d'orientation à l'honneur. Les élèves munis d'une carte, sur laquelle est indiqué l'emplacement de balises, doivent le plus rapidement possible les retrouver.

Les séances se déroulent à proximité du terrain de foot. Elles permettent d'allier la course, la lecture de carte, la prise de décision et l'autonomie. Elles sont très appréciées des élèves.

Dans le cadre des Jacobambins, la programmation des spectacles pour enfants, les élèves de maternelle sont allés voir le spectacle Soon de la Compagnie Le Vent des Forges.



Un très beau spectacle, de marionnettes en argile fabriquées en direct. Les jeunes spectateurs ont été transportés dans l'histoire et dans l'imaginaire de Soon qui découvre les chemins de la vie.

L'équipe enseignante adresse ses meilleurs vœux aux familles, aux bénévoles de la section parents de l'amicale laïque, à l'Amicale Laïque et à la municipalité.

Informations pratiques :

Si vous souhaitez avoir des informations ou visiter l'école en vue d'une inscription, n'hésitez pas à contacter la Directrice (Corinne Calvé) au 02 96 83 26 78. Jour d'accueil administratif : le jeudi (prise de rendez-vous impérative)

Les informations cultures et loisirs sont publiées sous réserve de modifications de dernière minute par les organisateurs.

Directeur de la publication : Pascal Perrin - Rédaction : Secrétaires de Mairie et Groupe Communication

Mairie - 22100 Saint-Hélen - Tél. : 02.96.83.21.55 - Fax : 02.96.88.22.62

Courriel : mairie.st.helen@wanadoo.fr - Site : www.saint-helen.fr

Horaires de la mairie :

Lundi, Mardi et Vendredi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00 • Mercredi, Jeudi et Samedi : 9h00 - 12h00

Imprimé par nos soins ■ Conception : Pépito-Créations - 06 67 47 35 44. - pepito-crea@orange.fr

